

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 21 DECEMBRE 2016 A 19H30

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Seize, le **21 DECEMBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
22 décembre 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

6^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M.
ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M.
BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M.
BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal,
Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Attribution de la NBI

Absents excusés :

Mme FLICKER Gisèle
Mme BOULANGER Annie

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. GILET Dominique
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
M. CHARDIN Denis	à	Mme GEROME Line
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland

N° 131/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint au Maire, invite le Conseil
Municipal à décider de l'attribution de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) à un adjoint
technique principal 1^{ère} classe au titre de la régie de portage de repas à domicile. En fonction des
sommes encaissées, ce sont 20 points d'indice majoré qui lui seront attribués.

Le Conseil Municipal, présent et représenté,
En ayant délibéré,
Décide unanimement de l'attribution de la Nouvelle Bonification
Indiciaire au régisseur du service de portage de repas à domicile.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire